

APPEL D'OFFRE

*Moniteur.trice Educateur.trice – CDD 10 mois Temps plein
2 postes*

Date de prise de poste : 29/08/2023

Date de limite de réception des candidatures : 21/06/2023

Pôle Prévention Educative et Insertion - **Service PASSAJ** sur le dispositif de médiation éducative

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66.

A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : 2 040 € en début de grille, 2 490 € avec 12 ans d'ancienneté, salaire mensuel brut incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR »

Vous êtes moniteur éducateur dans le cadre du dispositif de médiation éducative.

Le moniteur éducateur :

- Conçoit un accompagnement éducatif à partir d'une présence sociale aux abords des lycées.
- Assure une mission de veille sociale et agit en direction des publics.
- Intervient en interface entre les publics, les éducateurs du service de prévention spécialisée et les institutions.

Missions

- Réaliser une présence sociale quotidienne aux grands abords des lycées
- Ecouter, accompagner et orienter les jeunes,
- Faciliter le dialogue et la communication aux abords des établissements scolaires
- Aider les personnes dans leurs démarches,
- Réguler les tensions, les conflits entre jeunes, entre jeunes et adultes et contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie,
- Mettre en place des actions collectives à visée éducative et préventive.

Profil souhaité

Qualifications :

- Titulaire du DEME ou BPJEPS ou diplôme équivalent dans le champ de l'animation sociale.
- Permis de conduire B requis

Qualités requises :

- D'un naturel dynamique et positif, avec un goût prononcé pour le contact
- Aisance avec le public, bon relationnel (public et partenaires)
- Capacité rédactionnelle et de synthèse
- Savoir expliquer sa pratique
- Capacité d'anticipation et de réactivité
- Sens de la méthode et de l'organisation, rigueur
- Grande disponibilité et mobilité
- Connaître ses limites
- Autonomie
- Envie de transmettre des connaissances et des valeurs

Nos avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 23 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 55% par l'employeur à ce jour, 70% à compter du 01/07/2023)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention de M. YAHY, Directeur du Pôle Prévention Educative et Insertion, à l'adresse mail suivante : pole.prevention-insertion@montjoye.org)